



Communiqué de presse

Béthune le 30 mai 2012

EUROPEAN BUSINESS AWARDS FOR THE ENVIRONMENT 2012

Voies navigables de France se distingue au niveau européen pour la protection de la biodiversité

Lors de la cérémonie des EUROPEAN BUSINESS AWARDS FOR THE ENVIRONMENT, organisée par la Commission européenne le 24 mai à Bruxelles, la direction territoriale Nord-Est de VNF a été récompensée pour son travail dans le domaine environnemental.

Aujourd'hui, l'établissement reçoit une reconnaissance européenne de son expertise innovante en faveur de l'ingénierie écologique.



Nominé dans la catégorie biodiversité, pour ses techniques écologiques et végétales de restauration des berges, VNF a été classé dans le peloton de tête des 3 premiers lauréats.

Cette distinction est d'autant plus honorifique que la direction territoriale de VNF s'est démarquée des 62 candidatures de la toute nouvelle catégorie « biodiversité ». Celle-ci récompense les entreprises ayant contribué, de manière remarquable, à l'objectif visant à enrayer la diminution de la biodiversité et à soutenir la préservation des écosystèmes.

L'occasion de valoriser, une fois encore, le travail réalisé par les équipes de VNF, et tout particulièrement la direction du Nord-Est, qui se voit ainsi récompensée 7 ans après l'obtention de sa première certification environnementale.

VNF s'engage maintenant depuis plusieurs années dans la modernisation du réseau avec un double objectif : la consolidation de l'infrastructure de transport mais aussi le maintien de la voie d'eau comme levier de développement socio-économique et environnemental des territoires.

En contribuant au développement du transport fluvial, Voies navigables de France s'inscrit dans une dynamique de développement durable dont la voie d'eau est naturellement porteuse. Tant dans sa gestion de la ressource en eau que dans ses opérations d'entretien et d'exploitation, VNF veut être exemplaire en intégrant concrètement et au quotidien les exigences de la restauration des continuités écologiques dans ses activités.

Pour faire de la voie d'eau « une route durable » tant pour le transport que pour les milieux naturels, VNF participe à l'intégration de la biodiversité dans ses pratiques d'exploitation de la voie d'eau.

La voie d'eau : une infrastructure de transport « vivante »

La structure même de la voie d'eau lui confère une particularité très singulière, puisqu'elle est **à la fois une infrastructure de transport et un milieu vivant**.

Le développement du transport fluvial est donc intimement lié à la préservation de la ressource aquatique et des écosystèmes liés au canal.

VNF expérimente depuis une dizaine d'années **une démarche d'ingénierie écologique** basée sur le recours aux techniques végétales pour la restauration des berges de canaux et de rivières.



Ces techniques favorisent le développement et la biodiversité des espèces aquatiques des voies navigables, tout en créant un cadre de vie et paysager agréable pour les usagers de la voie d'eau.

Le Prix récompense les techniques végétales de restauration des berges des voies navigables



Ce procédé vise à **reproduire les caractéristiques d'une berge naturelle**, mais aussi à **favoriser les continuités écologiques** en rétablissant des connexions entre les milieux aquatique et terrestre dans la logique des trames verte et bleue.

Bief du Canal de Moselle – le Génie écologique de restauration des berges dans un milieu artificiel reproduit les caractéristiques d'une berge naturelle de rivière sur une berge de canal.

S'appuyant sur la qualité d'enracinement des plantes pour stabiliser la berge, **il permet de remplacer les procédés classiques** (palplanches en acier, béton) **par des matériaux naturels et renouvelables** (bois, géotextiles de coco et végétaux).

En outre, afin d'améliorer le retour d'expérience sur la performance environnementale de ces techniques et de développer les compétences de ses personnels, VNF a inscrit cette expérimentation sur les techniques végétales dans une démarche de management environnemental. L'établissement a acquis depuis une véritable **reconnaissance nationale sur la maîtrise de cette pratique innovante et prometteuse**.

Conscient de sa responsabilité environnementale et citoyenne, VNF a signé en 2008 la charte des entreprises et établissements publics pour un développement durable et a adhéré en 2011 à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

A propos de Voies navigables de France - www.vnf.fr

Établissement public du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial.

VNF préconise un programme d'investissements de l'ordre de 2,5 milliards d'euros à l'horizon 2018 et entérine une programmation de 840 millions d'euros à l'horizon 2013 permise par l'accroissement des ressources octroyées par l'État.

L'établissement joue également un rôle essentiel de promotion et de développement de la voie d'eau, et notamment du transport fluvial. 4 700 agents de l'État et de Voies navigables de France travaillent pour la voie d'eau. En 15 ans, le trafic fluvial national a progressé de 40 %. Ainsi, près de 59 millions de tonnes de marchandises ont été transportées sur la voie d'eau en 2011.

A propos de European Business Awards for the Environment 2012

<http://ec.europa.eu/environment/awards/>

Le Prix européen de l'environnement est décerné à des entreprises innovantes qui combinent avec succès innovation, compétitivité et performances environnementales remarquables.

Créé en 1987 à l'initiative de la direction générale de l'environnement de la Commission européenne et organisé tous les deux ans, il vise à reconnaître et à récompenser les entreprises européennes qui stimulent la croissance économique, par leur contribution à l'innovation et à la compétitivité, tout en protégeant l'environnement.

Le jury de haut niveau, présidé par le directeur général adjoint du ministère de l'écologie Danois, était composé de 20 experts issus d'autorités européennes et nationales, d'universités, d'entreprises et du secteur des technologies vertes.

Contacts presse :

Voies navigables de France

Direction de la Communication

Isabelle Rançon

03 21 63 24 89

isabelle.rancon@vnf.fr

Agence de presse Open2Europe

Caroline Vallette

Pierrick Pichot

01 55 02 15 21 / 27 86

c.vallette@open2europe.com

p.pichot@open2europe.com